AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-5-75 041377

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

16 Mai 1975 - Bulletin Technique n° 40

MILDIOU DE LA VIGNE

Aucune tache de Mildiou n'est encore signalée dans les vignobles d'Aquitaine. Toutefois les pluies du 6 au 11 mai ont pu provoquer quelques contaminations primaires dans les parcelles situées dans les bas fonds humides. Dans ces cas, les premières taches pourraient apparaître à partir du 18 - 20 mai.

En conséquence, envisager un premier traitement fongicide à partir du 20 mai, en particulier dans les vignes en situations humides et ayant atteint ou dépassé le stade G (5 - 6 feuilles étalées, grappes bien séparées en voie d'allongement).

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement conseillé contre le Mildiou protègera également contre le Black-rot dans les foyers où sévit cette maladie. A signaler qu'à ce jour, aucune tache de Black-rot n'est encore signalée.

EUDEMIS DE LA VIGNE

Le vol d'Eudémis a débuté au cours de la deuxième quinzaine d'avril. Il se poursuit encore actuellement ; Les premières éclosions de chenilles sont notées dans le Médoc depuis le 15 mai, mais en règle générale on n'observe actuellement que des oeufs. Il est donc encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores se poursuivent à l'occasion de chaque pluie et des taches de tavelure apparaissent en nombre parfois très important dans les vergers insuffisamment traités. Dans la plupart des situations, les pluies abondantes du 6 au 11 mai et les orages locaux des 15 et 16 ont lessivé le précédent traitement. Il y a lieu de le renouveler pour éviter des contaminations primaires ou secondaires qui pourraient être graves.

ARAIGNEE ROUGE (P. ULMI) SUR ARBRES FRUITIERS

Nous rappelons l'intérêt d'un contrôle visuel, à la loupe de poche, sur 50 à 100 feuilles prises au hasard à la base des pousses, car dans quelques vergers de pommiers les populations atteignent le seuil de tolérance de 25 à 30 formes mobiles par feuille. En outre des pontes, parfois abondantes, sont observées.

.../...

P121

Dans ces cas, intervenir avec un acaricide spécifique efficace sur toutes les formes (oeufs, larves et adultes). Compte tenu des actions secondaires des produits, et dans l'optique d'une lutte intégrée, utiliser de préférence le bromopropylate (Néoron) ou le dicofol (Carbax, Kelthane, Sovifol).

PSYLLE DU POIRIER

Des pontes parfois abondantes sont observées dans certains vergers. Il est cependant trop tôt pour intervenir. Attendre les éclosions larvaires.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Dans la plupart des plantations, l'absence totale ou presque totale de fruits rend inutile toute intervention sur le carpocapse des prunes.

Dans les rares vergers où une petite récolte justifie des traitements, l'infestation sera importante en raison de la concentration des pontes sur un faible nombre de fruits. Actuellement 5 à 10 % des prunes portent déjà 1 ou 2 oeufs et les éclosions larvaires débuteront sérieusement au cours de la semaine. Dans ces situations, prévoir un traitement insecticide à partir du 20 - 21 mai. Utiliser une spécialité à base d'azinphos ou de phosalone.

BACTERIOSE DU NOYER

La floraison début sur les variétés Corne et Franquette. Assurer au cours de cette période délicate une protection fongicide en exécutant un traitement cuprique apportant 150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau.

TRAITEMENTS DU FRAISIER

Nous rappelons que la législation prévoit des délais entre le dernier traitement et la récolte ; Le délai minimum prévu pour les insecticides destinés à combattre les pucerons est de 5 jours pour les spécialités à base de dichlorvos (Aphitox, Dédevap, Nogos, Nuaphos, Vapona) et de 7 jours pour le mévinphos (Phosdrin, Phosdritox, Phosphène, Phoslit, Vinyphos...).

Pour les autres insecticides généralement utilisés le délai à respecter est de 15 jours. Nous rappelons également qu'en présence de fleurs, seuls le diéthion, l'endosulfan et la phosalone sont autorisés (protection contre les abeilles).

Dans les plantations de plein champ, en raison des conditions climatiques favorables au Botrytis, prévoir un nouveau traitement fongicide. Respecter également le délai légal de 7 jours avant récolte avec la dichlofluanide (Euparène).

Avec le Benlate ou le Pelt 44, il est prudent d'arrêter tout traitement 15 jours avant la première récolte pour éviter tout risque de dépassement des teneurs maxima en résidus sur les fruits destinés à l'exportation.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
L'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX